

RELOGEMENT DES ACTIVITES DE LA MAISON DE LA PLAGE AU 9 RUE DES CASCADES Complément d'informations

Faut-il faire, comme pour les entreprises, un prévisionnel sur 3/5 ans ?

Nous n'avons pas l'habitude de gagner de l'argent mais quelques pistes nous permettent de penser que notre projet est viable (et nous apprenons vite) :

Quelques précisions sur «les subventions » sur lesquelles notre association vivrait:

Il semblerait qu'un des premiers problèmes de la Mairie du 20^{ème} pour valider notre entrée au 9 rue des Cascades soit la demande de subvention de 18 000 euros pour la réfection intérieure du bâtiment.

Ce montant correspond à une **estimation** faite lors d'une visite rapide dans les locaux des Cascades par Aurélien Furet, un professionnel du bâtiment et président du REFER. A titre d'expérience réussie, il a notamment planifié et réalisé tout le chantier de remise aux normes des nouveaux locaux de la Petite Rockette, association reconnue avec laquelle nous collaborons régulièrement.

Il nous a suggéré de faire une demande de subvention et nous l'avons écouté. Peut-être à tort.

C'est sur ces ses conseils que nous avons formulé une demande de subvention, ce que nous n'avons jamais fait jusqu'à maintenant car ce n'était pas dans notre philosophie de l'autogestion et du «faire par soi-même avec ce qu'on a ».

Aujourd'hui le relogement nous oblige à chercher un nouveau fonctionnement financier, tout en restant fidèle à cette philosophie. Même si d'autres options sont possibles, et que nous sommes convaincues de notre capacité à réinventer nos moyens d'autonomie, cette demande de subvention nous semble légitime.

Nous ne comprenons pas le refus de la Mairie du 20ème, après les multiples témoignages de soutien et de confiance.

Nous nous sommes laissé dire que nous vivons déjà sur de nombreuses subventions ?

Les actions de créations participatives qui ont été financées par ce que vous appelez des «subventions » sont en réalité une **participation financière pour des «services rendus »**.

Précisons que ces «prestations » ont toujours émané d'une instance extérieure à laquelle nous avons répondu :

-« la végétalisation de la rue Dénoyez » partait d'une proposition de Mme Giboudeaux alors élue mais aussi habitante de la rue,

-« La Table d'orientation pour Belleville » a été le choix d'un appel d'offre du Conseil de Quartier Belleville,

les autres projets ont été demandés par des associations d'habitants Paris-Habitat et le montage financier organisé par leur service,

- idem pour notre travail avec le centre social La 20^{ème} Chaise).

Les projets pour l'avenir «estampillés » Conseil de Quartier sont des projets émanant du CQ Belleville et validé l'un en 2013 et l'autre sur les reliquats 2014.

Leurs réalisations ou non ne remet pas en question notre équilibre financier.

Ces financements ont servi totalement et exclusivement à la réalisation de chacun de ces projets, et ne sauraient être confondus avec une subvention de fonctionnement ou d'investissement.

Il reste de ces projets de belles idées qui nourrissent notre identité, valident la philosophie qui anime nos projets futurs, et qui pourront peut-être servir un jour. Car bien que cela nous demande un travail, toujours bénévole, nous ne sommes pas avares de nos idées, ni de notre potentiel créatif.

Force de proposition, tous les autres projets que nous avons réalisés (le peuple mosaïque, répare ta vi(E)lle en rose, Faites de la lumière, etc...) l'ont été sur nos propres deniers et surtout avec notre réseau et l'énergie vivifiante des participants.

Toutes les autres actions menées en partenariats avec d'autres structures l'ont été dans le même esprit (cf. nos bilans d'activités)

Notre modèle économique était avant tout fondé sur le partenariat, le bénévolat, la gratuité ou l'échange, la mutualisation de services et de matériel...

Cela venait d'une culture alternative qui se voulait généreuse et participative, surtout dans nos quartiers où les ¾ de notre public n'a pas de moyens financiers.

Nous étions aussi surtout squatteurs et c'était une manière de rendre à la collectivité ce qu'elle nous prêtait.

Membre d'un réseau alternatif parisien (mais aussi international, et oui...) nous nous sommes toujours débrouillés.

Le collectif de la Maison de la Plage n'est pas anarchiste.

Nous sommes des citoyens dans la ville qui avons nos idées (parfois différentes) et votons. Malgré certaines sollicitations, notre choix n'a jamais été d'être «encartés ».

Plutôt de gauche, nous travaillons avec tout le monde, même des gens qui ont exprimé des propos sectaires et qui ont eu, peut-être, avec nos façons de faire, des attitudes moins radicales.

Sur le local 9 rue des Casacades

Aujourd'hui, nous avons trouvé un local qui correspond à nos activités et permettra de les diversifier dans un quartier où nous avons construit un réseau pendant 10 ans.

Paris-Habitat nous a confirmé que ce local vide depuis presque 2 ans leur appartenait et était sous conditions commerciales.

Nos arguments, l'efficacité artistique et sociale de nos actions depuis de nombreuses années dans le quartier, notre prévisionnel financier 2015, la cohérence de notre réseau, notre volonté de changer de modèle économique, ont assez convaincu ces professionnels du parc immobilier social pour qu'ils nous défendent.

Aujourd'hui pour la première fois, ce changement de modèle économique nous pousse à formuler une demande de subvention. Pour nous aider à bien démarrer.

POUR LA PREMIERE FOIS, nous voulons améliorer l'accueil du public dans le local fort dégradé vide depuis des années, et qui continue à subir les dégradations d'une fuite du toit. Tout le système électrique est aussi à revoir.

Mais chose étrange, du jour où notre entrée dans les lieux semble acquise, ce lieu qui n'intéressait personne s'est soudain mis à avoir un intérêt pour plein de gens...

Nous avons trouvé ce lieu et la bataille de Paris-Habitat pour nous l'attribuer plus qu'à d'autres a été ardue. Ce local est le nôtre. Nous le revendiquons.

Son potentiel est plus que vous ne pouvez l'imaginer. Nous comprenons souvent vos priorités qui sont sûrement plus complexes que celles qui nous animent.

Mais, pour une fois, faites confiance.

Sur ce bâtiment, nous pouvons installer un toit végétalisé, des panneaux solaires. Dans la cour faire un compost pour le quartier, un lieu de rassemblement informel pour des initiatives d'habitants, et plein d'autres choses qui changent la vie(LLE).

Votre pouvoir a été de dire NON.

Laissez-nous une chance de vous prouver que vous avez tort.

Comme CIP20, qui fait partie de notre réseau, nous sommes un groupe de femmes qui ne demandons qu'à progresser et faire évoluer les rapports humains de notre ville.

Nous nous engageons à partir si nous échouons à vous convaincre. Le temps est aussi précieux que l'argent pour l'accomplissement des belles choses, et bien plus encore lorsqu'il s'agit de tisser du lien social, et d'œuvrer à la création collective au quotidien. Laissez-nous le temps d'un bail.

L'argent

Pour en revenir à des choses plus matérielles (l'argent), nous avons des partenaires qui partagent nos convictions et sont prêts à participer financièrement, et avec des actions, dans ce local. Ce qui rend l'argument de la viabilité financière peu cohérente (bien que nous savons que d'autres sont prêts à payer plus, mais nous osons espérer qu'une commune de gauche a d'autres critères de sélection en priorité. Nous ne sommes pas dans une commune de droite où c'est cela qui prédomine).

Signataire et seule responsable devant Paris-Habitat Nous paierons notre loyer (500 euros mensuel+ charges + assurances+ électricité+ poste à mi-temps d'un administrateur = 1000 euros)

Nos partenaires :

Nous rassemblerons les moyens de payer le loyer, et multiplierons le potentiel du lieu en mutualisant l'espace avec 3 autres associations qui pratiquent dans le même esprit que nous et qui peuvent être complémentaires à nos actions.

Nous nous réservons le temps de choisir mais les associations en avant sont :

- Paris Label, Paule Kingleur, plasticienne de la végétalisation participative
- le Garage Numérique, initiation aux jeunes du quartier des outils numérique
- le Studio Supervolum, design métal et mobilier urbain citoyen,
- "FoxyLayout" , studio de graphisme/maquettiste
- Point de Rassemblement, qui développe la capacité d'agir citoyenne dans la ville et l'espace public à travers différentes interventions urbaines, artistiques, performatives, participatives...
- ...

Nous choisirons 3 associations à 1/4 du loyer et des charges soit une estimation de 250 euros tout compris

Sur sa part, la Maison de la Plage financera sa participation de 250 euros par :

- adhésions en prix libres lors des événements ouverts au public.

Le prix libre permet à TOUS les publics, quelque soient leurs moyens, de participer à nos actions, et donne un sens particulier et personnel au geste de contribuer financièrement à la survie d'une association citoyenne et précieuse. Le quartier est relativement pauvre, et nous voulons absolument que les jeunes et familles qui ont peu ou pas de ressources puissent venir chez nous.

Exemple : le Jardin d'Alice pratique le système d'adhésion en prix libre, pour pouvoir accueillir tout le monde, et peut réaliser en moyenne 700 euros d'adhésions sur un week-end d'ouverture. Même si la composition sociale du quartier varie, nous constatons que la philosophie du prix libre est couronnée de succès si elle est expliquée aux visiteurs de façon bienveillante et lucide sur la survie économique des alternatives et sur le fait que le tout gratuit n'existe pas. Toutes les expériences de prix libre, même si elles sont difficiles à évaluer, s'avèrent être une véritable source de revenus sur une année globale.

- participations perçues sur des actions ponctuelles venant de l'extérieur : exemple lancement édition livre et expo Erolf Totort, lancement édition livre et projections Julie, lancement édition livre photos «cercle Pan », expositions diverses.
- Cotisations (artistes ou non ponctuellement en résidence, souvent des étrangers que nous accueillons à l'époque gratuitement ou à 3 euros/ jours)
- pourcentage de 5% perçu sur les actions participatives payées (projets mosaïques ou autres)
- location à 6 euros/h pour les répétitions de groupes de musique ou de théâtre
- finance des ateliers réguliers : intergénérationnels (prix libre/ prix fixe ou/et aide CAF selon cas des participants)
- ateliers exceptionnels d'initiation à prix fixe (bijouterie, soudure, infographie, impression par sublimation, linogravure, gravure sur bois, sculpture, mosaïque, slam/écriture, peinture murale...)
- ateliers d'art-thérapie (selon revenu)
- restauration associative mensuelle (50% de leur recette) dont une proposition mensuelle (?) à CIP20.
- Point relais pour la Ressourcerie de la Petite Rockette avec braderie mensuelle (50% de la recette)
- Séances de projections de films (courts ou longs) avec débat (adhésion + prix libre)

- Hébergement à moyen terme d'artistes ou d'artisans (participation financière au m2 + cotisation + adhésion+ pourcentage sur atelier d'initiative ouvert aux public)
- Accueil d'événements exceptionnels comme le Festival Air d'Islande (concert au Point Éphémère mais conférences et projections dans nos locaux, ateliers cuisine, sérigraphie, tricot islandais) dont une partie est financé par l'Ambassade d'Islande et Norden en plus des participations individuelles. ; Mais aussi les événements internationaux avec le Montenegro, Belgrade, Berlin et bientôt Détroit (association One Mile) qui ont leur financement propre.
- Vide dressing, divers événements d'échange de matériels, bourse aux livres...
- Fête familiale d'habitants (anniversaire d'enfants ? réunion familiale, boum d'adolescents...)
- Se faire rémunérer pour nos ateliers extérieurs avec un % pour l'association (mosaïque, mise-en-scène, animations, partenariats...)
- Participation des associations qui ont besoin du lieu pour leur réunion comme l'association de soutien et d'entraide entre mères, association FRAP, associations d'habitants ou de locataires...
- Comme pour le projet Général Instin, nous pourrions solliciter les aides de la région IDF, comme celle-ci : <http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/soutien-aux-structures-secteur-environnement...>
- Nous pouvons faire appel de financement communautaire (crowdfunding) style kisskissbanbank
- Et plein d'idées qui viendront avec les gens et leurs idées...

Cette gestion administrative et financière sera assurée par une la création d'un poste à mi-temps que nous avons déjà budgété dans les 250 euros et qui est donc prit en charge par tous.

Bon voilà, si vous êtes arrivé jusque là, c'est que vous nous avez fait l'amabilité de nous lire jusqu'au bout et nous vous en remercions.

A bientôt peut-être.

Le collectif de La Maison de la Plage